

ASSISES 2024 DE L'AECI

Thème :
**ÉTATS GÉNÉRAUX
SUR LA CONDITION
DE L'ÉCRIVAIN EN
CÔTE D'IVOIRE**

**PREMIÈRE PHASE - CONSULTATIONS EN LIGNE :
DU LUNDI 2 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024**

**DEUXIEME PHASE - ATELIERS ET RESTITUTION :
- DATE ET LIEU A DETERMINER-**

En présence des partenaires du Livre, des Ministères et Institutions concernés

Contenu du document

- I- Contexte
- II- Présentation du projet
- III- Analyse du contexte
- IV- Description détaillée du projet
- V- Equipe projet et cahiers de charges



PREMIÈRE PHASE - CONSULTATIONS EN LIGNE : DU LUNDI 2 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024

- Axe I : Le statut réel de l'écrivain ivoirien : condition de vie ou d'existence sociale
- Axe II : De l'édition des œuvres de l'esprit en Côte d'Ivoire : réalités, opportunités et difficultés
- Axe III : De la diffusion, la distribution, la promotion et la vente des œuvres de l'esprit en Côte d'Ivoire : effectivité et difficultés
- Axe IV : Les droits d'auteurs de l'écrivain en Côte d'Ivoire : Procédures - effectivité et obstacles

• Axe V :
De la vie de l'Association des Écrivains de Côte d'Ivoire (AECI) : préoccupations générales et problème de siège définitif

DEUXIÈME PHASE - ATELIERS ET RESTITUTION :
- DATE ET LIEU A DÉTERMINER-

I- Contexte

L'Écrivain, pour les sociétés humaines aussi bien contemporaines qu'antiques, c'est ce personnage qui use de sa plume et des mots pour se faire entendre tout en véhiculant ses idées en vue non seulement de divertir mais aussi et surtout de partager ses vérités pour une prise de conscience citoyenne assez élevée et par ricochet pour participer de l'éducation sociale.

Tantôt qualifié de paria par les uns, tantôt d'homme de science éclairé par les autres, l'écrivain a été de tout temps un artiste dont l'instrument premier est le verbe. Son statut social étant malheureusement souvent mis en mal pour des raisons inhérentes à chaque société et à chaque citoyen, il urge par conséquent de s'y pencher pour lever toute équivoque et pour dissiper certaines ombres qui tendent à obscurcir la condition de l'écrivain, sous nos yeux.

Pour l'écrivain de Côte d'Ivoire en particulier, comment pouvons-nous clarifier de manière efficiente son réel statut social dans une société ivoirienne, qui semble, de nos jours, tourner le dos aux livres et donc au savoir ? Quelles sont les réalités que vivent les Écrivains de Côte d'Ivoire ? Leurs écrits ou livres connaissent-ils une large diffusion et des commercialisations à même de les nourrir ? Leurs droits d'Auteurs sont-ils garantis ? Bref, comment pouvons-nous établir les états généraux sur la condition de l'écrivain en Côte d'Ivoire ?

II- Présentation du projet

Les états généraux sur la condition de l'écrivain en Côte d'Ivoire, s'inscrivent dans un projet d'envergure nationale, afin de susciter les attentions de l'État ivoirien et des Institutions tant culturelles qu'internationales sur le statut réel de l'Écrivain ivoirien. C'est dans le fond, pour répondre à des préoccupations fondamentales telles que : la reconnaissance d'un statut réel de l'Écrivain ivoirien –la garantie substantielle de ses droits d'Auteur – les problématiques liées non seulement à la qualité et à la distribution des Livres en Côte d'Ivoire mais également à la promotion et à la visibilité médiatique de l'Écrivain ivoirien et à la vie réelle de leur commune Association, que ce projet tient une place de choix dans bien des projets de l'ensemble des Écrivains ivoiriens réunis au sein de l'Association des Écrivains de Côte d'Ivoire (AECI).

III- Analyse du contexte

S'il y a un contexte lié à l'organisation des états généraux sur la condition de l'écrivain en Côte d'Ivoire, il faudrait bien le décliner en des axes bien spécifiques :

- ✓ **Axe I** : Le statut réel de l'écrivain de Côte d'Ivoire : condition de vie ou d'existence sociale ;
- ✓ **Axe II** : De l'édition des œuvres d'esprit en Côte d'Ivoire : réalités, opportunités et difficultés ;
- ✓ **Axe III** : De la diffusion, distribution et vente des œuvres d'esprit en Côte d'Ivoire : effectivité et difficultés
- ✓ **Axe IV** : Les droits d'Auteurs de l'Écrivain ivoirien : procédures, effectivité et obstacles
- ✓ **Axe VI** : De la vie de l'Association des Ecrivains de Côte d'Ivoire (AECI) : préoccupations et problème de siège définitif.

IV- Description détaillée du projet

Nous pouvons décliner ce projet en des objectifs précis :

IV.1 : Objectif principal :

Trouver des solutions aux préoccupations éditoriales, commerciales et promotionnelles des œuvres de l'esprit de l'écrivain ivoirien à travers l'éclairage des thématiques développées.

IV.2 : Objectifs spécifiques :

- ✓ Porter à la connaissance de l'État de Côte d'Ivoire et des Institutions culturelles et internationales les réalités de vie de l'écrivain ivoirien et les conditions de l'émergence d'une littérature de qualité ;
- ✓ Disséquer de fond en comble les écueils promotionnels de l'Écrivain ivoirien ;
- ✓ Échanger de concert pour donner aux Lettres ivoiriennes leur sceau de succès
- ✓ Donner l'opportunité à l'Écrivain ivoirien de se faire entendre
- ✓ Booster l'édition, la diffusion et la distribution des œuvres d'esprit de qualité en Côte d'Ivoire.

IV.3 : Les bénéficiaires

Les bénéficiaires des Assises 2024 de l'AECI dont le thème est « États Généraux sur la condition de l'Écrivain en Côte d'Ivoire » sont :

- Les Écrivains eux-mêmes ;
- Les Acteurs du Livre en Côte d'Ivoire : Éditeurs –Libraires – Bouquinistes ;

- Les différents Ministères : Ministère de la Culture et de la Francophonie –Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation – les Institutions Culturelles associatives – Les Promoteurs du Livre – Les initiateurs de festivals littéraires et autres partenaires du Livre.

IV.4 : Les Activités

Les activités se déclinent suivant le plan organisationnel ci-dessous :

➤ **PREMIERE PHASE - CONSULTATIONS EN LIGNE :**
DU LUNDI 2 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024

- **Via la page web regroupant les formulaires en ligne :**
www.sites.google.com/view/pre-assises-aeci-2024
- **Via les canaux de communication de l'AECI dont le groupe whats app dédié aux Assises 2024 de l'AECI :**
<https://chat.whatsapp.com/GZZbzJEKPqO4no24hQysOJ>

➤ **DEUXIEME PHASE - ATELIERS ET RESTITUTION :**
DATE ET LIEU A DETERMINER

 **FIL CONDUCTEUR PREVISIONNEL**

Mot d'ouverture du Parrain - 8h30

1. **Conférence Inaugurale** (8h40 - 9h10)

Thème : ÊTRE ÉCRIVAIN EN CÔTE D'IVOIRE : Réalités – Défis et Opportunités

© OUVERTURE DES TRAVAUX D'ATELIERS (9H10 – 9H25)

✓ **COMMUNICATION I - Le statut de l'écrivain ivoirien**

Comment acquérir le statut d'écrivain : (Qu'est-ce qu'un écrivain et comment le devient-on ?) (9h 25 – 9h55)

✓ **COMMUNICATION II - De l'édition des œuvres de l'esprit en Côte d'Ivoire**

Quelles sont les réalités concrètes, les défis réels et les opportunités des différents processus d'éditions des œuvres de l'esprit en Côte d'Ivoire ?

(9h55 – 10h 40)

*
10h40 – 11h00 : Pause-café

✓ **COMMUNICATION III - De la diffusion et de la distribution des œuvres d'esprit en Côte d'Ivoire**

Quels sont les différents canaux de diffusion et de distribution des œuvres de l'esprit en Côte d'Ivoire ? (Réalités – Défis et Opportunités)
(11h 00-11h30)

*

✓ **COMMUNICATION IV- De la gestion et de la répartition des droits d'auteurs**

Comment définir les droits d'auteurs et quelles démarches voire procédures adopter pour que l'écrivain s'approprie ses fameux droits d'auteur ? (11h30 -12h)

*

✓ **COMMUNICATION V- De l'édition numérique**

Qu'est ce que l'édition numérique : réalités, difficultés et perspectives ?
(12h – 12h30)

*

12h30 – 13h00 : Pause déjeuner

*

✓ **COMMUNICATION VI - De la promotion médiatique des écrivains ivoiriens**

Quelles sont les offres des mass-médias pour la promotion des écrivains ivoiriens (13h00 – 13h30)

*

✓ **COMMUNICATION VII - Des attentes concrètes des Écrivains**

(13h30 – 14h00)

*

✓ **Finalisation des travaux en ateliers (14h00 – 15h30)**

*

✓ **Synthèse des travaux par le comité d'organisation (15h30 – 16h00)**

*

➡ Open forum pour des partenaires du livre (16h – 16h 30)

*

© RESTITUTION DES TRAVAUX D'ATELIERS (16H 30 – 16H 45)

✓ **Mot de Clôture par la Présidente de l'AECI (16h 45 - 17h 00)**

*

POSSIBLE SUITE AU PROJET :

▪ **CÉRÉMONIE DE REMISE DES TRAVAUX**

▪ **DÎNER GALA**

▪ **BRUNCH**

V- EQUIPE PROJET ET CAHIERS DE CHARGE

Commissions	Responsable	Taches
Superviseur Général	La Présidente de l'AECI	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la supervision des préparatifs - Soutenir la direction du projet
Directeur de projet	Ouattara Vouha Sadia (0708389173)	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer toutes les stratégies de succès - Veiller au bon fonctionnement des commissions - Trouver les officiels de l'activité - Dégager le fil conducteur des communications et des ateliers
Conseiller technique	Hervé AYEMENE (0707702219)	<ul style="list-style-type: none"> - Conseille le Directeur de projet sur des orientations, sous réserve de la validation du superviseur général, - Prête main forte dans la conduite du projet
Directrice de projet adjointe, chargée des questions financières	Christelle Akossi Mangré (0748232892)	<ul style="list-style-type: none"> - Assiste le Directeur de projet et le remplace en cas d'indisponibilité - Suit les travaux des différentes commissions en ce qui concerne les questions financières
Directeur de projet adjoint, chargé de la planification	Ali Diaby (0707960049)	<ul style="list-style-type: none"> - Assiste le Directeur de projet et veille au respect du chronogramme d'exécution du projet - Suit les travaux des différentes commissions en ce qui concerne les questions d'ordre organisationnel
Secrétariat Général	Abdala Koné Konan Arsene Abou Bakayoko	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger les courriers et suivre les imputations et les retours - Veiller à mettre à la disposition de la Direction du projet et des participants l'ensemble des documents utiles aux assises ; - Prendre note au cours de l'activité - Rédiger les rapports de l'activité
Commission Finances	Bilas Kanaté Daniel Yao	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la recherche des officiels - Trouver des sources de financements - Gérer les dépenses en accord avec les orientations du Directeur de projet
Commission logistique	Edgard Landry Jeremie Sadia	<ul style="list-style-type: none"> - veiller à la disponibilité de toute la logistique sur le lieu de l'activité - faire le choix des récompenses et valider avec le Directeur de projet - Confectionner et faire imprimer la banderole et le kakemono de l'activité - Faire prendre des photos et des vidéos au cours de l'activité
Commission Accueil	Ozoua l' écrivain Pelagie Djadou	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir et installer les officiels et les participants -Veiller au remplissage des listes de présence - Veiller à la décoration de la salle - s'assurer de la disponibilité des salles, et de toutes les commodités pour la tenue de ateliers (Matériels, sono, etc.)
Commission Protocole	Constant Oubleou Guéi Boris Takoué	<ul style="list-style-type: none"> - Se rassurer de la disponibilité du discours de la présidente et des officiels - Établir la préséance et la remettre aux officiels - Installer les officiels dans la salle d'attente - Assurer la main courante durant l'activité
Commission Maîtrise de Cérémonie et communication	Holy Dolores Jek Lulutegoua	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer le fil conducteur d'activité - Assurer la maîtrise de cérémonie - Gérer la Sono (DJ, micro, animation) - Assurer le relais de l'information relatif au projet - Gérer les journalistes et aux médias pour les reportages
Commission Restauration	Sonia Kossonou Nicole Kangah	<ul style="list-style-type: none"> - Valider en lien avec la Direction de Projet le menu à proposer - Se rassurer de la qualité des repas - Se rassurer de la disponibilité de la pause café et du répas - Gérer le service en lien avec le protocole